
Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **MICHEL CELICH CONSEILS**

FORME : Société par actions simplifiée

SIEGE SOCIAL : 34 Bis Chemin de la Dourdouille – 31 390 CARBONNE

OBJET :

*courtage en crédit professionnel et immobilier, rachat de crédit auprès des particuliers, courtage en opérations de banque et en services de paiement, intermédiaire en opérations de banque et de service de paiement, mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en service de paiement ;

*relations avec les établissements financiers ;

*courtage en assurances ;

*conseils financiers auprès des entreprises.

DUREE:99ans

CAPITAL : 500 euros

PRESIDENT : Michel CELICH, demeurant 34 Bis Chemin de la Dourdouille – 31 390 CARBONNE

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

IMMATRICULATION : au RCS de Toulouse

Pour avis
